

Charenton

magazine

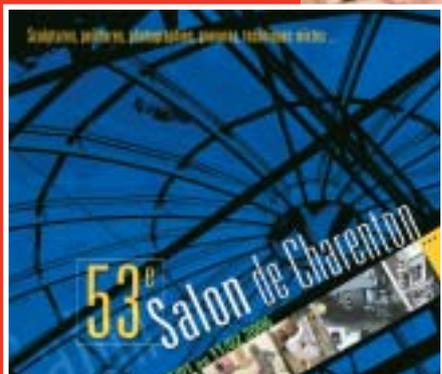
N° 111 - Janvier 2006



*Vœux du Maire
et du Conseil municipal*



*Ouverture d'une épicerie
solidaire à Charenton*



53^e Salon de Charenton

**Les théâtres,
trois lieux, une même scène !**

SOMMAIRE

p. 3

Editorial

Le mot du Maire

p. 4/11

Actualités



Évènement : les Vœux du Maire aux Charentonnais
Enfance : 1^{ère} séance du Conseil Municipal des Jeunes - Ankasina
Affaires générales : le recensement
Arrêt sur images : mobilisation des jeunes d'Aliaj contre le Sida
Noces d'or de M. et Mme Luc - Réception des professionnels de santé
Noël à Charenton : crèches, centres de loisirs, piscine et écoles

p. 12/13

Vie sociale

Une ville généreuse et solidaire

p. 14/15

Démocratie locale

Le courrier des lecteurs

p. 16/20

Dossier

Les Théâtres : trois lieux, une même scène

p. 21

Vie associative

Mise en place d'un groupe de parents

p. 22/23

Vie économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants : le Livre dort - Fleur Thé

p. 24/25

Cadre de vie

Les sous-sols de l'école Aristide Briand rénovés !
Le point sur les travaux dans tous les quartiers

p. 26/27

Culture

Vos prochains rendez-vous - Poésie en liberté - À l'affiche des théâtres

p. 28/29

Sports

L'actualité des clubs : le volley-ball - La Saint-Charles Charenton
Saint-Maurice Basket-Ball

p. 30

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 31

Bloc-notes

Informations pratiques

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mardi 24 janvier - 19 h à l'école Briand
Inauguration des sous-sols

Samedi 28 janvier - 18 h à la Chapelle Conflans
Poésie et spiritualité

Mardi 24 janvier - 20 h30 au 4, rue de la Mairie
Groupe de parents d'enfants de 0 à 3 ans

Samedi 28 janvier - 20 h30 au T2R
Concert des Jeunes talents

Judi 26 janvier - 18 h à l'Espace Toffoli
Vœux des Anciens Combattants

Samedi 4 février - 20 h30 au T2R
"Jacques a dit" de Marc Fayet

Vendredi 27 janvier - 19 h au T2R
Conférence d'Histoire de l'Art

Jusqu'au 11 février - Espace Art et Liberté
53^e Salon de Charenton

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

En ces premiers jours de janvier, c'est d'abord à chacune et à chacun d'entre vous que je voudrais personnellement m'adresser pour formuler des vœux de bonne et heureuse année. Que 2006 soit pour vous une année de joies, d'enrichissement personnel, de satisfaction professionnelle et bien sûr de bonne santé.

J'ai insisté à dessein le 6 janvier dernier sur l'activité des différents quartiers de Charenton, en montrant combien leur évolution respective avait été spectaculaire en quelques années. Ce mois-ci, c'est le quartier de Bercy qui est à l'honneur avec l'inauguration de deux nouveaux équipements mis à disposition des habitants : les terrains de sport de la rue Necker et la salle municipale "La Verrière de Bercy".

Pour animer la ville et rapprocher ses habitants, de nombreuses manifestations, certaines nouvelles, rythmeront l'année 2006. Et puis, nous continuerons à construire de nouveaux équipements : l'Aliaj disposera d'une nouvelle maison pour les jeunes ; le projet de maison médicalisée devrait rentrer dans une phase active ; le stationnement sera, je l'espère, plus facile pour les Charentonnais avec la mise en place de nouvelles modalités destinées à éliminer les voitures ventouses, mais qui changeront nos habitudes. La nouvelle salle de sports dans les sous-sols de l'école Briand et le gymnase de l'Île Martinet (fin 2006/début 2007), totalement restructurés, offriront plus d'espace et un bien meilleur accueil à nos sportifs.

Plus largement, je forme des vœux pour que notre pays soit plus confiant en l'avenir, plus solidaire aussi : on sait que les Français sont généreux et ils le démontrent régulièrement. Souhaitons notamment que l'évolution positive constatée depuis plusieurs mois sur le front du chômage puisse perdurer et que chacun retrouve un rôle actif dans notre société.

Avec le Conseil municipal, nous souhaitons une excellente année 2006 pour Charenton et pour ses habitants.

Votre Maire



Jean-Marie Brétilion
Conseiller général du Val-de-Marne



2006, une année placée sous le signe des quartiers !



Vendredi 6 janvier, à l'Espace Nelson Paillou, le Maire et le Conseil municipal présentaient leurs vœux aux Charentonnais.

Les Charentonnais étaient venus nombreux, comme les personnalités civiles et politiques du département qui nous font l'amitié d'être présents chaque année. Tout au long de l'année 2006, priorité sera donnée aux quartiers qui forment une unité de vie dans la ville, autour des habitants et des équipements municipaux : le Plateau et le Centre, le Pont, Valmy, Bercy, Conflans, Saint-Pierre, Pasteur, les Carrières... Le Maire, entouré des membres du Conseil municipal, a insisté sur ce point dès l'ouverture de son allocution.

Jean-Marie Brétilon a rappelé l'action d'encadrement de l'association pour les jeunes, "Aliaj" et des différentes associations de la ville. *"En 2006, la politique de la ville en faveur des jeunes s'affirmera, Aliaj disposera de locaux beaucoup plus spacieux, avec près de 800m² de surface neufs et fonctionnels au lieu de 200 m² aujourd'hui."* Charenton renforcera également sa politique en faveur du social et de l'emploi, avec la création d'une Maison de l'Emploi et la prise en charge de l'organisation du 10^e Carrefour de l'Emploi par la Communauté de communes Charenton le Pont - Saint Maurice. Elle concrétisera également ses projets destinés à améliorer le cadre de vie de tous, réalisant de nouveaux aménagements dans les quartiers en termes de stationnement, d'accessibilité et de logement. Sont programmés : la **rénovation du gymnase Henri Guérin** sur l'Île Martinet, l'avancement du projet de construction d'une **maison médicalisée (EHPAD)**, la **rénovation des logements de la Villa Bergerac**, du 10, rue Paul Eluard et du Pont de Charenton,

l'installation dans de **nouveaux locaux de l'Aidapac** (association charentonnaise de services aux personnes à domicile), l'**approbation du PLU**, la **construction d'un parking de 27 places** "qui devrait être un plus notamment pour les commerces du quartier du Pont" et la **réglementation du stationnement sur la ville dès le mois d'avril** : *"il nous faut faire disparaître les voitures "ventouses", décourager celles des parisiens et des grands banlieusards qui trouvent dans notre ville accessibilité et gratuité à venir y stationner toute la journée"*. Quant au prochain lycée polyvalent d'enseignement général, le Maire a ajouté qu' *"il est toujours programmé pour la rentrée scolaire 2009. D'autre part, le Conseil général s'oriente vers la construction d'un 2^e collège à l'emplacement qui sera libéré par l'actuel lycée professionnel Jean Jaurès"*. Des réalisations futures dévoilées par le Maire et accueillies par les Charentonnais avec enthousiasme, dans une salle décorée aux couleurs de l'orange, *"l'orange et ses quartiers, l'orange, le fruit de Noël, gorgé de soleil et de vitamines, c'est ce que l'on peut souhaiter pour notre Ville, en 2006"*.



1 et 4 - Près de 1 500 personnes étaient présentes à l'Espace Nelson Paillou.
2 - De nombreuses personnalités du Département ont répondu à l'invitation du Maire.
3 - Les jeunes élèves du Conservatoire André Navarra ont une nouvelle fois offert une prestation musicale de grande qualité.
5 - Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté ses vœux aux Charentonnais.
6 - Le Maire a remis à Patricia Le Baccon, de l'Institut Curie, la recette de l'exposition-vente des retraités.
7 - De beaux et savoureux buffets !
L'Espace Nelson Paillou était magnifiquement décoré par le Service des espaces verts, devenu pour un soir le service des espaces oranges, avec une décoration "originale", pleine de soleil et de vitamines.

Première séance plénière du nouveau **Conseil Municipal des Jeunes**



Cette première séance officielle a été ouverte par des jeunes élus très motivés, avec déjà des projets concrets et pertinents.

Les 17 nouveaux élus se sont mis au travail dès le jeudi 8 décembre. Avant de commencer la séance, le Maire, Jean-Marie Brétilion, les a reçus dans son bureau et leur a rappelé leurs devoirs d'élus et la notion d'intérêt général imposée par le système démocratique. Etaient présents, Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, Yamina Amara, coordinatrice du CMJ à l'Aliaj, nombre de conseillers municipaux, Marie-Christine Bonissol, Directrice du Service Enfance et Education de la Ville, d'anciens membres du CMJ et des parents d'élèves.



■ **Des projets clairement exposés**

Les jeunes conseillers n'ont pas hésité à justifier leurs projets auprès du Maire, qui les a encouragés à les approfondir lors de réunions en commissions.

Vie pratique au collège : installer des casiers au sein de La Cerisaie afin d'alléger les sacs. Les jeunes conseillers municipaux se sont montrés particulièrement déterminés sur ce sujet, grâce auquel ils ont remporté les suffrages de leurs collègues.

Le "Sport pour tous" : permettre la pratique du sport à ceux qui n'osent pas en faire ou qui ne s'en donnent

pas les moyens, telle a été la première idée mise en avant. Les jeunes conseillers municipaux qui défendent ce projet, souhaitent organiser de nouvelles rencontres sportives, surtout pendant les vacances, dans la continuité de celles qui ont été mises en place l'an dernier (journées glisses urbaines).

"Aider les autres" : organiser une collecte d'argent, qui serait remise à une association d'aide humanitaire pour les sans-domicile-fixe.

"Informatique" : redynamiser le cyberclub d'Aliaj, afin d'accroître l'accessibilité Internet pour les jeunes.

Vie culturelle : multiplier les rencontres artistiques sous formes de projections de films dans une salle accessible aux personnes handicapées, ou Club Théâtre.

Au cours de la prochaine séance du Conseil Municipal des Jeunes, ils pourront en débattre ensemble, propositions concrètes à l'appui. *"C'est à vous de nous faire connaître les besoins que vous jugez prioritaires"* ajoutait Jean-Marie Brétilion, distribuant à chacun une carte marquée aux couleurs tricolores.



Chantier humanitaire à **Ankasina**



Les villes de Charenton et de Saint-Maurice recherchent des jeunes bénévoles pour venir en aide cet été aux enfants du Centre Bétania d'Ankasina à Madagascar.

En collaboration avec l'association Aliaj, les deux villes souhaitent poursuivre les actions engagées l'été dernier, en impliquant huit jeunes âgés de 16 à 25 ans dans une action de solidarité internationale.

Durant 4 semaines (du 17 juillet au 15 août 2006), ces jeunes apporteront une aide et un soutien à Sœur Thérèse, responsable du centre qui accueille chaque jour 150 enfants issus des quartiers les plus pauvres de la capitale malgache. Ils seront chargés de proposer des activités ludiques, de rénover des bâtiments et de mener des actions en matière d'hygiène et de santé, en collaboration avec un médecin.

C'est une expérience enrichissante, au cours de laquelle les jeunes feront l'apprentissage

des règles de vie en communauté et découvriront une culture différente de la leur.

Pour plus d'informations contactez Sophie Beauvillier au 06 25 78 70 28 ou 01 45 18 80 50. Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir du 20 janvier 2006 et à remettre avant le 3 mars 2006 à l'Aliaj - Ile Martinet à Charenton - Tél. 01 45 18 32 62.

Dans le cadre de cette mission humanitaire, l'association Aliaj recherche un médecin ou une infirmière bénévole.

Merci d'envoyer votre candidature avant le 3 mars 2006 à l'Aliaj.



EN BREF

◆ RENTRÉE SCOLAIRE

Les inscriptions en maternelle

Pour la rentrée de septembre 2006, les inscriptions scolaires ont lieu jusqu'au vendredi 3 mars 2006. Se présenter au Service Éducation, 16 rue de Sully, avec les pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile (quittance de loyer ou d'électricité).

◆ VACANCES DE PRINTEMPS !

Les séjours

La municipalité organise des séjours en centres de vacances pour les 7/11 ans et les 6/12 ans. Au programme : le domaine de la Presqu'île à Quiberon (Morbihan) du 9 au 15 avril ou du 16 au 22 avril 2006 avec au choix "Sports de glisse" (surf, char à voile et voile) ou "Multimédia et surf" et des activités communes (roller, baignades, ateliers spectacle et fêtes).

"Ferme équestre" à Méry-sur-Seine (Aube) du 9 au 15 avril 2006 avec de l'équitation tous les jours, mais aussi du tir à l'arc, du ping-pong, vélo, jeux... Le guide des séjours Hiver/Printemps est disponible dans tous les équipements publics et sur le site Internet www.charentonlepont.fr, rubrique "culture et loisirs". Les inscriptions ont lieu du 30 janvier au 3 février 2006.

Service Enfance en Mairie

16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 75
01 46 76 47 84 / 85.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi.

Pensez aux inscriptions en centres de loisirs !

Pour permettre aux équipes d'animation d'organiser l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, des pré-inscriptions sont obligatoires avant le 17 mars 2006. Rappel : les ouvertures sont établies en fonction des réservations. Des formulaires ont été adressés aux familles. Ils sont également disponibles directement sur Internet : www.charentonlepont.fr/culture/page/centres_loisirs.php ou au Service Enfance en Mairie.

EN BREF

► CALENDRIER VACCINAL

Reprise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants dès l'âge de 6 ans, tous les jeudis, de 17h30 à 18h30.

Prochains rendez-vous :
jeudis 2 février et 9 mars 06.

Service Prévention santé – Centre Alexandre Portier. 21bis, rue des Bordeaux. Tél. 01 45 18 36 18.

► RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La prévention routière a pour vocation d'œuvrer pour la diminution des accidents sur la voie publique, grâce au soutien des délégués bénévoles. Venez la rejoindre, elle recherche des bénévoles !

Comité départemental de la Prévention routière du Val-de-Marne
33, avenue Michelet.

94210 La Varenne Saint Hilaire.

Tél. 01 55 12 19 30.

preventionroutiere@wanadoo.fr



► JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

La Fondation Raoul Follereau fera appel à votre générosité à l'occasion de la journée mondiale des lépreux, dimanche 29 janvier 06.

Envoyez vos dons à la Fondation Raoul Follereau BP 79 75015 Paris.

Le recensement des Charentonnais s'effectue depuis le 19 janvier



■ Votre réponse est importante

Six agents recenseurs, recrutés, formés par la Municipalité et placés sous l'autorité de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, et Nadine Comaïta, Maire-Adjoint chargée de la population, se rendront dans les logements désignés cette année. Ils seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du Maire. Lors d'une première visite au domicile recensé, l'agent recenseur remettra les documents suivants :

- une notice explicative sur le recensement
- une feuille de logement
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.

Tenu au secret professionnel, il pourra, à la demande, aider à remplir les questionnaires qu'il récupérera au plus tard sous 48h.

Jusqu' au 23 février, certains d'entre vous seront invités à remplir un questionnaire déposé à leur domicile par un agent recenseur.

■ Un numéro vert pour tout renseignement

Les personnes qui seront recensées ont déjà reçu une lettre du Maire. Pour obtenir des informations supplémentaires, la Mairie met à disposition, pendant toute la durée du recensement, un numéro vert : **0 8000 94220** (appel gratuit) ou bien le téléphone de la Direction des Affaires Générales : 01 46 76 46 51. Vous pouvez également convenir d'un rendez-vous avec un agent recenseur.

Depuis 2004, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) a instauré une nouvelle méthode de recensement annuel des populations. Il remplace celui qui consistait à procéder au recensement de la population tous les 8 ou 9 ans. Il s'agit là d'un recensement dit "tournant", qui vise à effectuer chaque année un sondage sur seulement une partie de la population (8% de logements), ceci durant 5 ans, avant d'établir un chiffre significatif.

Du 19 janvier au 23 février, Charenton participe à ce sondage partiel, sur la base de logements tirés au sort par l'INSEE. Tous les habitants ne sont donc pas recensés la même année. Les premiers résultats seront connus en 2009.

C'est en vertu de la loi de 1951 que le recensement est devenu obligatoire. Il permet à une commune de connaître précisément sa population et d'ajuster ses projets d'intérêt général tels que la construction de crèches, d'écoles, d'équipements culturels, sportifs... Participer au recensement, c'est aider la Ville à établir, dans les meilleures conditions, ses projets économiques et sociaux.

Noces d'or en famille pour Roger et Simonne LUC

Simonne et Roger Luc ont célébré leurs noces d'or (50 ans de mariage) à l'Hôtel de Ville de Charenton, samedi 26 novembre 2005. Ils se sont mariés le 26 novembre 1955, à la Mairie du 3^e arrondissement de Paris.

Elie Gambier, Maire-Adjoint chargé des Actions commémoratives, a accueilli les époux Luc et leur famille pour une cérémonie chaleureuse et conviviale.

Ancien combattant, célèbre porte-drapeau de Charenton, Roger Luc a travaillé pendant plus de 30 ans aux Etablissements Nicolas, qui étaient situés à Charenton, dans le quartier de Liberté. Son épouse, Simonne, a été assistante maternelle pendant une trentaine d'années.

Domiciliés à Charenton depuis juillet 1969, ils ont 3 enfants et 7 petits enfants.



Une soirée pour informer et débattre du Sida

Le Point Information Jeunesse d'Aliaj a organisé, mercredi 7 décembre à l'Espace Toffoli, une action de prévention sur le thème du Sida. A cette occasion, les ateliers scolaires de l'association Jean Cotxet, (association d'entraide et d'action sociale), ont présenté un spectacle de la Compagnie ALEPH. Le rythme rapide de cette œuvre, interprétée par de jeunes talents, a permis d'aborder les maux de notre société tels que la violence ou l'alcool, et en particulier le Sida, tout en posant la question du bonheur et de l'espoir. Une pièce fort appréciée par les jeunes charentonnais et une très belle réussite pour le PIJ d'Aliaj.

Réception des professionnels de santé

Le 28 novembre 2005, Jean-Marie Brétilion a reçu à l'Hôtel de Ville les professionnels de santé (médecins, infirmières, pharmaciens...). Cette rencontre fut pour tous conviviale et confraternelle, mais aussi informative, car elle a permis au Maire, dans une ambiance détendue, d'évoquer des sujets intéressant les médecins et les membres des professions paramédicales.

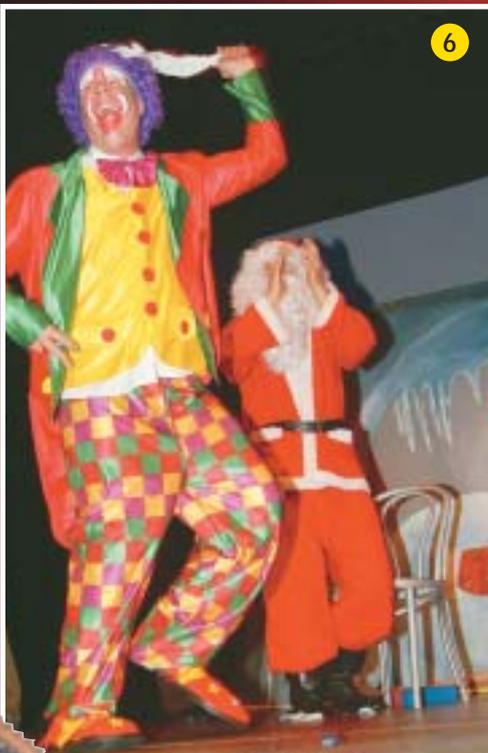


La magie de Noël au cœur de Charenton

Période unique dans l'année, les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de partager des moments chaleureux. A Charenton, petits et grands, ont pu retrouver la magie de Noël et profiter des animations proposées par la Ville.



- 1 - Ecole maternelle des Quatre Vents
- 2 - Ecole maternelle La Cerisaie
- 3 - Crèche de l'Archevêché
- 4 - Crèche familiale
- 5 - Le Père Noël à la piscine Télémaco Gouin !
- 6 - Les animateurs des centres de loisirs primaires ont fait les clowns au T2R !
- 7 - "Pas si bêtes", spectacle à tous les enfants des classes maternelles, au T2R



Charenton, une ville généreuse et solidaire

A Charenton, la générosité et la solidarité ne sont pas de vains mots. Si, traditionnellement, décembre est le mois des manifestations solidaires, à Charenton, elles sont accompagnées toute l'année par la Ville, le CCAS et des bénévoles très actifs.



■ Record battu pour l'Exposition-Vente du Service Retraités

Le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale de Charenton, les retraités bénévoles et la Municipalité se sont mobilisés contre le cancer, du 2 au 4 décembre derniers à l'Espace Toffoli. Lors de ces journées de solidarité, les ventes d'ouvrages réalisées par les nombreux bénévoles du Service Retraités (peintures sur porcelaine et soie, tricots, couture, bijoux, confitures, stands de bouche...) ont permis de collecter une somme importante pour l'Institut Curie.

A noter également la participation fidèle et généreuse des propriétaires du manège pour enfants, Monsieur et Mme Chemin, responsables du manège place Aristide Briand, qui ont remis 600 €. La somme totale collectée s'élève cette année

à 26 581 € (+ 10,4 %). Elle aidera au financement d'un appareil nommé "Deltavision", qui permet de visualiser les cellules que l'on souhaite étudier, d'analyser leur localisation, leur structure et leur mouvement. Des chercheurs, qui ont participé à l'expo-vente, ont expliqué l'utilité de cet appareil pour leur travail de recherche.

L'Expo-vente a été ponctuée d'une animation musicale remarquable réalisée par la chorale "Cantabile" du Service Retraités, les élèves et professeurs du Conservatoire municipal André Navarra. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, et Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée des affaires sociales, ont chaleureusement félicité les nombreux bénévoles et participants. Un grand merci pour la générosité de tous.

■ Beau succès du Téléthon 2005

Dans le grand élan de solidarité nationale pour aider à la recherche sur les maladies génétiques, Charenton n'était pas en reste. Le 3 décembre, grâce à la participation de nombreux charentonnais, de bénévoles et d'associations, cette 19^e édition du Téléthon, coordonnée par Firmin Solanes, Président du Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton (CNMC), a permis de collecter la somme de 5 300 €, au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Un grand merci aux sportifs généreux et à tous ceux qui ont contribué au succès du Téléthon à Charenton : le CNMC, les Foulées des communaux, l'Azur Olympique, l'Amicale des boulistes, Charenton Pétanque, la Protection civile, les pompiers de la caserne de la Nativité, avec leurs animations ludiques pour les enfants et bien sûr tous les participants charentonnais qui ont contribué ensemble à cette importante manifestation de solidarité. Merci également aux partenaires fidèles : Carrefour et Monoprix.



Ouverture d'une épicerie solidaire

Le 1^{er} décembre 2005, la Ville a inauguré une épicerie solidaire, où sont vendus aux personnes en grande précarité, denrées alimentaires et produits d'hygiène.



Ce commerce très spécial s'appelle **"Au Petit Plus"**. Il a officiellement ouvert ses portes le 6 décembre 2005 et permet aux personnes en grande précarité de faire leurs courses, en achetant des produits vendus à 10% de leur prix réel, tous les jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30.

■ Un lieu convivial, d'accueil et d'écoute

Hygiène, soins et alimentation pour bébés, produits protidiques... on y trouve des produits de première nécessité, avec en plus le sourire, le soutien et les conseils des bénévoles.

Une épicerie solidaire a pour objectif de lutter contre la pauvreté tout en respectant la

dignité de la personne. *"On fait des choses en silence, mais on les fait !"* soutenaient le porteur de ce projet, Marc Huet de Barochez, Président des Conférences Saint Vincent de Paul, et Christian Schweitzer, Conseiller municipal, Président de l'association. Les personnes en grande précarité qui peuvent en bénéficier, sont orientées vers l'épicerie solidaire par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Trente-deux bénévoles se sont engagés au sein de cette mission, avec comme partenaires les principales associations caritatives dont ils sont issus pour la plupart (Emmaüs, Secours catholique, Petits Frères des Pauvres, Equipe d'Action Pastorale de Charenton, le Lions Club, la Banque alimentaire...).

La Ville de Charenton apporte son assistance technique et les bénévoles de l'Association des Familles participent également à cette mission. Cette action en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, se charge d'accorder cette aide alimentaire aux plus démunis. Le jour de l'inauguration, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a fait part à tous de son soutien et de sa reconnaissance pour cette initiative.

"Au Petit Plus" - 22, rue de Paris. Ouvert le jeudi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30.

Pour en bénéficier, contactez le Service Social du CCAS, au Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01 45 18 36 44



EN BREF



▶ **LES "RESTOS DU COEUR" ONT OUVERT LEURS PORTES À MAISONS-ALFORT**

Ils offrent un repas aux plus démunis jusqu'au 24 mars 2006, au 163 avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort, de 9h à 12h. *"De plus en plus de gens font appel à nous, c'est pourquoi nous avons tout le temps besoin de denrées"* précise le responsable de l'association sur Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Charenton, tout en remerciant les commerces qui le fournissent et ceux qui contribuent régulièrement à leur action. Vos dons sont les bienvenus !

Restaurants du Cœur

163, avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort, métro Stade.

Tél. 01 43 96 38 30

▶ DES AIDES POUR RAJEUNIR VOTRE LOGEMENT

Les personnes retraitées ayant le souhait ou la nécessité de réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement peuvent contacter le Comité Départemental pour l'Amélioration du Logement du Val de Marne (Codal Pact). Il apporte une assistance technique, administrative et financière, en proposant des plans de financement adaptés. Le Codal Pact est financé par l'État, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général du Val-de-Marne, des communes dont Charenton-le-Pont et par différents organismes avec lesquels il a passé une convention d'intervention : Caisses de retraite, Caisse d'allocations familiales (CAF), Agence nationale pour l'amélioration de l'Habitat (ANAH), gestionnaires du 1 % logement (Cilvalma, CCIP).

Codal Pact

19, rue de Joly - 94048 Créteil.

Tél. 01 45 17 93 10 - Fax. 01 45 17 93 02

Attribution de places en crèches

Monsieur le Maire,

Je viens de recevoir une réponse négative du Service Petite enfance alors que j'avais sollicité une place en crèche pour ma fille. Je pense reprendre un travail prochainement et on ne me propose qu'une solution de halte-garderie. Puis-je avoir une dérogation pour une place en crèche ?

B.D.

Madame,

Par souci d'équité, le principe d'une dérogation reste exceptionnel en cas de maladie grave ou d'importante difficulté familiale.

Je tiens d'abord à rappeler que la Ville de Charenton propose plusieurs types de structures, toutes communales :

- six crèches collectives où sont accueillis prioritairement les enfants dont les parents travaillent au moins 120 heures par mois dans le cadre d'un accueil régulier sur 4 ou 5 jours par semaine et sur la base d'amplitudes quotidiennes de 8, 9, 10 ou 11 heures ;
- une crèche familiale, avec un accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée, selon les mêmes conditions que les crèches collectives ;
- deux structures multi-accueil, prioritairement réservées aux enfants dont les parents travaillent moins de 120 heures par mois, dans le cadre, soit d'un accueil régulier, soit d'un accueil occasionnel.

En ce qui vous concerne, c'est effectivement la solution du multi-accueil qui peut vous être proposée car l'un des deux parents (en l'occurrence vous-même) n'a pas d'activité professionnelle. S'agissant de l'obtention d'une place en crèche, la condition première est que les deux parents travaillent. Vous comprendrez donc que nous ne pouvons déroger à ce principe.

Une aide financière, versée par le Centre Communal d'Action Sociale, peut être accordée aux parents dont les enfants n'ont pu être accueillis en crèche. J'ajouterai que sur le site Internet de la Ville, via l'Association des Familles de Charenton, une possibilité de contact pour une garde partagée est proposée.

Comme vous le savez, Charenton est la deuxième commune du Val-de-Marne en nombre de crèches. Sa capacité d'accueil est considérable (équivalente selon la moyenne nationale, à ce que l'on pourrait attendre d'une commune de 70 000 habitants), alors que notre population se situe aux environs de 30 000 habitants. Malgré tout, 60% des demandes parviennent à être satisfaites.

L'attribution des places en crèches à Charenton se fait en toute équité et transparence sur des critères objectifs. Notre Service petite enfance vous adresse donc à la Protection Maternelle Infantile qui relève du Conseil général, seul compétent pour vous orienter et vous fournir la liste des assistantes maternelles agréées de notre commune.

Décorations de Noël

Monsieur le Maire,

J'ai trouvé que Charenton n'était pas très décorée au moment des fêtes de fin d'année. Peu d'illuminations, pourquoi ?

R.D.

Madame,

La Municipalité fait chaque année le maximum (dans la limite de sa capacité budgétaire) pour illuminer et décorer la Ville au moment de Noël. Il est exact que certaines rues ne bénéficient pas de décorations particulières, mais c'est le cas dans toutes les communes. Il nous faut en effet choisir et répartir les décorations entre les différents quartiers de la Ville avec un effort particulier sur le centre-ville. Pour votre information, le budget consacré à ces décorations s'est élevé à 75 000 €, sans compter le coût de fonctionnement de ces illuminations. C'est déjà très important et il ne me semble pas

raisonnable d'aller au-delà de cette dotation.

Il appartient aussi aux particuliers et aux commerçants de contribuer à l'embellissement de la ville. Certains le font, d'autres pas. C'est un peu le même principe que pour le fleurissement. La commune doit bien sûr faire le nécessaire mais c'est aussi à chacun d'ajouter sa touche personnelle sur ses balcons. Je crois que si chacun acceptait de participer à la décoration, nous aurions une ville bien plus belle au moment des fêtes. A Paris ou dans d'autres communes, à l'effort municipal s'ajoutent ceux des associations de commerçants et même, depuis peu, de particuliers pour embellir et mieux illuminer nos villes. Pensons-y tous pour Noël 2006 !

Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, même s'ils émettent des suggestions pertinentes.

Pelouse de Reuilly, c'est le cirque !

Monsieur le Maire,

La présence des cirques sur la pelouse de Reuilly lors des fêtes de fin d'année a généré un intense trafic automobile et une anarchie au niveau du stationnement. Que comptez-vous faire ?

P.M. Avenue de Gravelle

Monsieur,

C'est hélas une question récurrente que je ne cesse de poser aux responsables de la Ville de Paris puisque la pelouse de Reuilly leur appartient. Sur le principe, je ne suis pas opposé aux cirques, ni même à la Foire du Trône. Ce sont deux manifestations populaires qui attirent les familles pour les uns, les jeunes pour l'autre. Mais leur localisation sur la pelouse de Reuilly pose problème. Le Bois de Vincennes doit rester le poumon vert de l'est parisien et les dégradations qu'il subit chaque année, les nuisances que subissent les riverains doivent cesser. C'est ce que j'ai redis encore récemment avec mes collègues Maires des villes riveraines du Bois de Vincennes lorsque nous avons rencontré Bertrand Delanoë, le Maire de Paris, le 9 janvier. Une charte a été signée, elle n'est pas respectée. A bout d'arguments, le Maire de Paris se satisfait de l'utilisation de la pelouse de Reuilly comme lieu convenant à ces types de manifestations. Nous avons fortement réagi à ses propositions qui n'avaient qu'un mérite : la franchise. Constatant comme vous les difficultés de circulation et de stationnement, notamment le premier week-end qui a suivi l'installation des cirques, j'ai immédiatement écrit à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne. Je dois dire que celui-ci a réagi en renforçant le dispositif policier autour de la zone concernée. Mais la solution réside dans une autre localisation de ces manifestations. Nous continuerons à nous battre, en liaison avec les associations de riverains, pour rendre aux habitants "leur" Bois en partie confisqué !



Stationnements anarchiques avenue de Gravelle, quand les cirques sont implantés sur la pelouse de Reuilly.

LES THÉÂTRES

Charenton-Saint Maurice

trois lieux,
une même scène !



TRES : Maurice



L'intercommunalité Charenton le Pont - Saint Maurice a vu le jour le 1^{er} janvier 2004. De cette alliance est né un nouveau projet artistique, sur un nouveau territoire culturel. Soucieux de sensibiliser le public charentonnais et maurisien, les élus chargés de la Culture, Valérie Fruaut et Fabrice Morénon, présentent les grands axes et les ambitions de cette nouvelle politique culturelle.

Ce nouveau territoire culturel vit à travers trois salles, aux identités différentes. Le T2R-Théâtre des 2 Rives à Charenton est une grande salle de 507 places conçue en amphithéâtre, le Petit t2r, une petite salle de 130 places et le Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice, un théâtre à l'italienne d'une capacité de 270 places.

Les élus chargés de la Culture, Valérie Fruaut (Charenton), déléguée de la Communauté de communes, et Fabrice Morénon (Saint-Maurice), vice-président chargé de la programmation culturelle, des théâtres et des archives, ont élaboré la politique culturelle de la Communauté de communes, en collaboration avec Valérie Dréno et Sophie Langlais, respectivement Directrices des Affaires Culturelles de Charenton et de Saint-Maurice.

"Les Théâtres" ont un Directeur commun : Hervé Masquelier. Il est chargé de la programmation et de la mise en œuvre du projet artistique. Metteur en scène, comédien et réalisateur, il agrmente sa mission de gestionnaire d'une sensibilité artistique qui contribue fortement à l'énergie créative des deux villes. Il dirige également l'équipe technique.

■ Un Concept

Le nouveau logo "Les Théâtres" symbolise le regroupement de trois théâtres actifs (T2R, Petit t2r et TVO), mais aussi la notion de Théâtre, en tant que concept culturel indissocié des compagnies subventionnées, amateurs et professionnelles, ateliers théâtres et artistes présents en nombre sur les deux communes. Un concept axé sur la diversité des scènes, soutenant l'Art vivant, pour le plaisir de la découverte, vers la reconnaissance et le rayonnement culturel.

"Renouveler l'intérêt des publics, permettre à chacun d'accéder aux spectacles qu'il désire, voilà l'objectif premier de la politique culturelle que nous développons", précisent Valérie Fruaut et Fabrice Morénon. *"Chaque salle a une identité propre dans son rapport au spectacle, du fait de sa taille et de sa spécificité technique. C'est un atout majeur pour la Communauté, car il permet la diversité des scènes, du grand spectacle au spectacle de proximité."*



Le Petit t2r : durant la saison 2004/2005, 3 769 spectateurs sont venus au Petit t2r. Le public qui a eu la chance d'assister à l'un de ces spectacles est reparti aussi enthousiaste qu'à la sortie des spectacles du TVO ou du T2R.



pleinement leurs créations", ajoute Hervé Masquelier. Quant au TVO, il est une véritable chance, puisque sa jauge moyenne et sa configuration vont permettre d'accueillir des spectacles de tournée grand public, mais également de la création comme au Petit t2r.

Sophie Langlais, chargée de mission à la Communauté de communes, gère la programmation musicale et jeune public. Le concept des Théâtres étant également fondé sur une véritable politique en direction du jeune public, elle mettra en place au T2R ses projets présentés jusqu'à présent au TVO.

■ Des ambitions

Le Petit t2r, la plus petite des salles, est celle de la proximité. Des œuvres contemporaines y sont proposées par de jeunes compagnies, aux textes exigeants, pas forcément complaisants. Un spectacle d'Art vivant qui surprend parce qu'il n'est pas des plus connus et touche parfois plus durement... *"C'est une "prise de risque" pour nous. Le public n'est pas toujours habitué à voir des spectacles de création. Il n'y est pas opposé, mais c'est justement aux théâtres de l'amener vers ce genre de découverte".* Les Charentonnais et Mauritiens qui sont venus assister aux pièces comme "Alex le Grand", "Visage de feu" ou "Printemps dans un jardin de fous", ont compris que sans *"tête d'affiche, le talent pouvait aussi être au rendez-vous."*

" Notre politique culturelle est basée sur un véritable échange de compétences, de savoir et d'expérience. "

affirment les élus, Valérie Fruaut et Fabrice Morénon.

Un des objectifs pour la saison prochaine est d'augmenter la fréquentation du Petit t2r. *" Cette salle présente des pièces du mardi au dimanche. C'est une programmation permanente très nouvelle à Charenton et Saint-Maurice, à deux pas de chez soi et avec des tarifs attractifs ! Elle offre aussi aux compagnies et aux auteurs la possibilité d'exploiter*

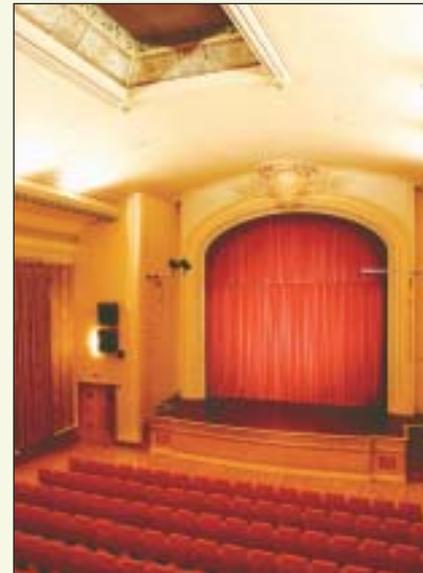
■ Accueil de nouveaux talents et fidélisation

Désormais, les Théâtres peuvent apporter une aide à la création aux nouvelles compagnies. *"Il s'agit d'un système de co-production exceptionnel, pour des théâtres municipaux. C'est une prise de risque qui se mesure dans le prolongement, le succès d'une pièce entraînant une reconnaissance culturelle sur tout le territoire."* Le public participe en ce sens à l'émergence d'une œuvre, il fait confiance à son théâtre, lequel obtient dans le même temps une reconnaissance de la profession et un rayonnement hors les murs.



Le foyer-bar du T2R permet la rencontre du public avec les artistes à la sortie d'une représentation ; un moment d'échanges dans une ambiance conviviale qui fait partie intégrante de la politique culturelle des Théâtres... *"Un artiste reconnu n'a jusqu' alors jamais refusé de rejoindre le foyer-bar après un spectacle. Et le public apprécie !"* souligne Hervé Masquelier (notre photo).

La grande salle du T2R et celle du TVO sont souvent complètes, les abonnements aux Théâtres étant passés d'un total de 600 à 850 en une saison. *"C'est la rançon du succès. Nous travaillons à multiplier les spectacles grâce à la fidélisation des professionnels et peut-être plus tard grâce à des partenariats avec des comités d'entreprises."*

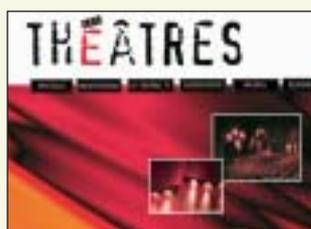


Expressions scéniques nouvelles, les lectures et rencontres à caractère documentaire ou culturel ("Lectures du lundi", "Les mardis-midi du Théâtre du Rond-Point", "Connaissances du Monde"...), participent à la découverte de différentes formes artistiques. Elles enrichissent la programmation des Théâtres composée d'œuvres diverses : spectacles grand public, théâtre classique, concerts de jazz, rock, musiques du monde, spectacles jeune public...

■ Qu'en est-il de la formation artistique ?

Aujourd'hui, Aliaj regroupe environ 180 élèves dans ses ateliers théâtre, 60 élèves fréquentent le Conservatoire d'Art dramatique de Saint-Maurice et environ 100 élèves fréquentent d'autres cours privés présents sur les villes. Il est donc intéressant de les faire évoluer face à l'engouement des Charentonnais et des Mauritiens pour cette pratique artistique.

Retrouvez "Les Théâtres" sur le site Internet www.lestheatres.fr et sur les sites des villes : www.charentonlepont.fr et www.ville-saint-maurice.fr.



■ La presse en parle

Le Parisien, le Figaro, Télérama, Libération... ne manquent pas de faire régulièrement l'éloge des Théâtres, et particulièrement du Petit t2r.

A l'Affiche au T2R

Jacques a dit,
de Marc Fayet
Samedi 4 février 2006 à 20h30



*Mise en scène : José Paul et Agnès Boury
Avec : Hélène de Saint-Père, Lysiane Meis, Eliza Maillot, Marc Fayet, Gérard Loussine, Stéphan Wojtowicz.*

Ils étaient une joyeuse bande, il y a 20 ans. Le sont-ils toujours aujourd'hui? C'est ce qu'ils vont découvrir ce soir en se réunissant grâce à la cassette vidéo que Jacques, le seul absent, leur a fait parvenir et qu'il leur intime de visionner ensemble... Et puis Jacques a dit et quand Jacques a dit...

T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Tarifs : 32 €, 23 €, 20 €, 8 €.

"Les mardis-midis
du Rond-Point"

"Les vivants et les morts"

de Ignacio Garcia May
Mardi 24 janvier 2006 à 19h
avec les comédiens d'Influenscènes.

Liberté créative au Petit t2r !

107, rue de Paris

Le chant du Dire-Dire,
de Daniel Danis
du 15 février au 12 mars
du mercredi au samedi : 20h30
dimanche : 17h

*Mise en scène par Valérie Castel-Jordy
Avec : Aurélie Babled, Franck Michaux, Sidney Mehelleb, Eric Nesci.*

Dans un échange ultime, Rock, William, Fred-Gilles et Noéma réaniment les souvenirs et le passé se conjugue au présent. Deux fois orpheline, cette tribu affronte le tonnerre, l'obscurité fantomatique et la solitude, loin de toute terre habitée. Les "Frères Durant l'Orage" attendent le retour de Noéma, la petite soeur partie à la ville faire carrière dans la chanson. A son retour, elle est aux portes de la mort. Par les "soins d'amour", ils vont tout faire pour la ramener à la vie. A l'aide du Dire-Dire, héritage emblématique légué par les parents, chaque mot prononcé peut être la guérison. La langue de Daniel Danis, drôle, animale et explosive, est une invitation au voyage. Elle construit un autre monde où la peur et la sauvagerie se mêlent à la quête d'un ailleurs plus beau.

Tarifs : 15 €, 10 €, 8 €.



♥ Coup de cœur !

**"Le Gentleman
Vagabond"**

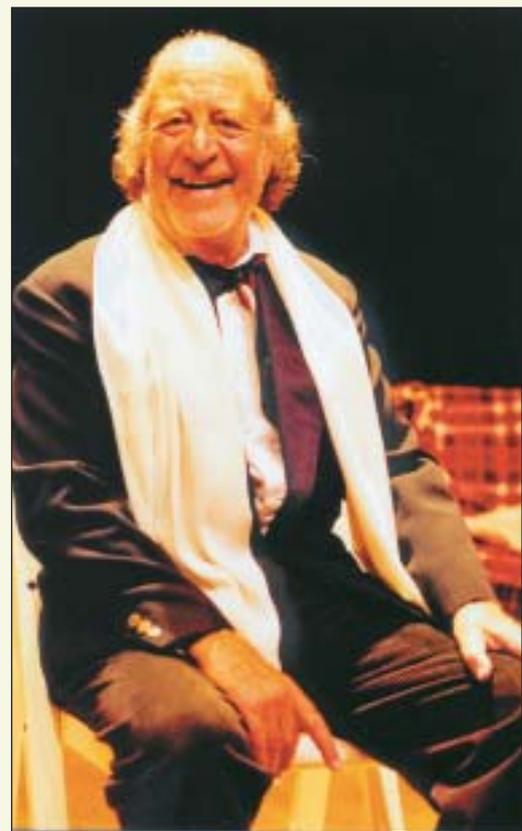
Alexis Sellam

Jusqu'au 22 janvier 2006

Mardi, mercredi, jeudi : 20h30

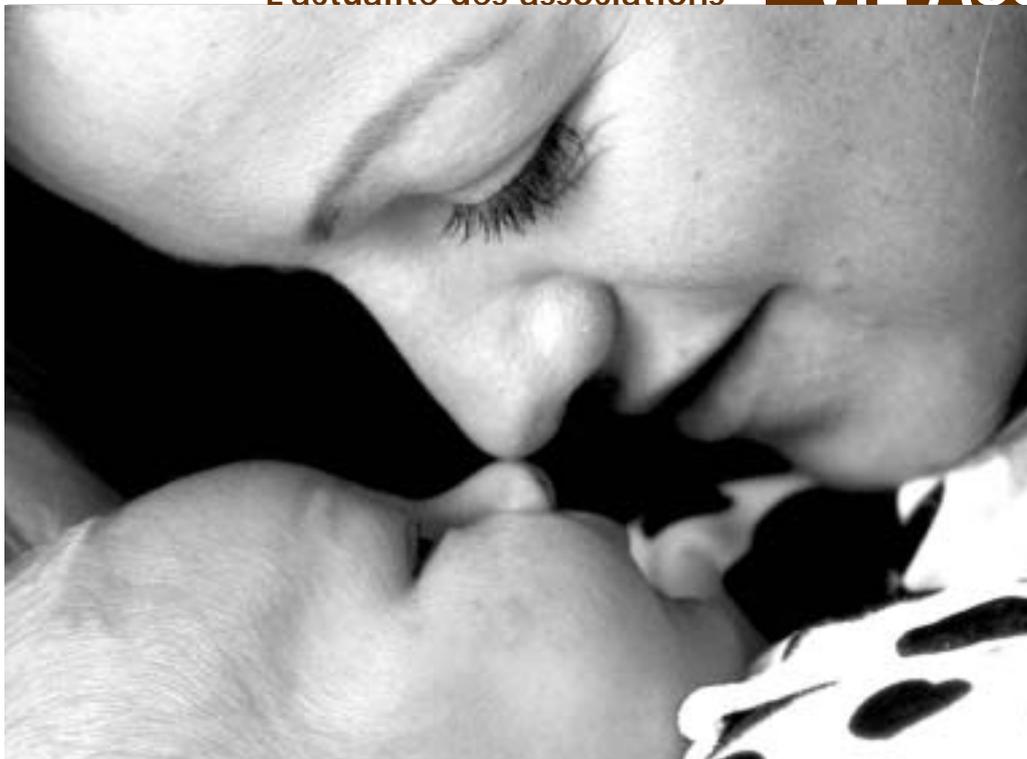
Vendredi : 15h30 / samedi : 20h30

Dimanche : 17h.



Seul en scène, Alexis Sellam est saisissant de vérité. Devenu SDF, il dialogue avec sa bouteille, s'attaque aux femmes, à l'argent, à l'amour, à la politique, endossant à tour de rôle le costume du clown, du maffieux, du marin, du flic, du voyou ou du ... cocu. Il tricote son écriture en empruntant quelques lignes à Cocteau, Aznavour, Brel et Ferré avec talent. Du cousu main !

Petit t2r
107, rue de Paris
Tél. 01 46 76 67 00



Un groupe de paroles, dédié à la parentalité

Désirant créer une dynamique locale de soutien à la parentalité, l'Association des Familles de Charenton et "Le Petit Toit", mettent en place un groupe de parents d'enfants de 0 à 3 ans.

Dans un contexte socio-économique difficile, les parents sont plutôt démunis que démissionnaires et il est important de renforcer la fonction parentale, dès la petite enfance, car les premières années sont d'une importance capitale pour le développement physique et affectif de l'enfant.

"On ne naît pas parent, on le devient. Alors, se poser des questions est naturel", souligne Jeanine Lebrun, Présidente de l'Association des Familles. "Par ailleurs, beaucoup de mamans se trouvent seules, face à leur bébé toute la journée, loin de leur famille, avec un mari obligé de partir tôt et rentrant tard. Elles ont également besoin de partager avec d'autres mamans".

■ Un espace de rencontre et d'échanges

Mardi 24 janvier de 20h30 à 22 h, au 4, rue de la Mairie, venez échanger avec d'autres parents et des professionnels de la psychologie de la petite enfance. Vous pourrez partager vos expériences et vos questionnements autour de l'alimentation, du sommeil, de la séparation, de la propreté, etc...

Tout adulte responsable d'un enfant peut s'y rendre (mère, père, grands-parents, assistante maternelle...). Les femmes enceintes sont également les bienvenues. L'entrée est libre, sans inscription préalable. On y vient le temps que l'on désire, avec son enfant.

"En mettant en place ce groupe de paroles, avec "Le Petit Toit", nous voulons confronter des expériences de parents avec d'autres parents, favoriser une diversité de dialogues qui peuvent faire cheminer les réflexions et les questions de chacun. Le but est que les parents et les enfants puissent se détendre, prendre du temps, écouter, parler ou ne rien faire, tout simplement", précise Jeanine Lebrun. Ce rendez-vous sera mensuel et aura lieu tous les 4^e mardis du mois.

Groupe de parents d'enfants de 0 à 3 ans
Mardi 24 janvier 2006 de 20h30 à 22 h
4, rue de la Mairie – Porte C, rez-de-chaussée.

EN BREF

► L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS ET DES COMITÉS DE JUMELAGE

Jumelage Grande-Bretagne

De la musique avec la "Chorale Anglaise", une bonne dose de convivialité avec le "Café anglais" et des cours d'anglais, attendent ceux qui savent qu'il n'est jamais trop tard pour se remettre à niveau ! Alors, rendez-vous de 19h30 à 22 h, à la Maison des Associations "Maurice Brouquier" le 1^{er} jeudi de chaque mois, (2 février, 2 mars, 6 avril), pour "la chorale anglaise" et le 3^e jeudi de chaque mois (23 février, 16 mars et 27 avril), pour le "café anglais"
Renseignements : 06 12 16 42 21

Jumelage Zichron-Yaacov

Concert commenté autour des musiques juive et israélienne, jeudi 2 mars 2006 à 20h30, Salle Münch, au Conservatoire André Navarra.

Jumelage Allemagne

Le Comité organise un voyage à Berlin du 4 au 7 mai 2006. Renseignements auprès de M. Saillant au 06 08 32 11 31 ou par courrier au 21, rue de Conflans. Pour ceux qui souhaitent échanger en allemand, une rencontre est organisée mardi 24 janvier au Tabac de la Mairie, à 20h. Venez nombreux !

Association des Familles

L'Association des Familles de Charenton recherche des bénévoles dans le quartier Bercy II.

Cette activité consiste à accueillir des enfants de classes primaires et à les aider à faire leurs devoirs du soir dans de bonnes conditions. Les personnes intéressées peuvent adresser un courrier au siège social de l'A.F.C au 16, rue Victor Hugo ou s'y rendre les lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 18h et le mardi matin de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires) ou téléphoner au 01 48 93 09 55, pendant les permanences. Merci d'avance !

ARCB

L'Association des Résidents du Quartier de Bercy fêtera la chandeleur samedi 4 février. Beaucoup de résidents sont attendus à la verrière de Bercy !

“Le livre dort”, de l'amour des livres à l'entreprise...



Conscient de l'importance des livres et de la culture, Farid Terranti en a fait son métier.

Farid Terranti a connu des difficultés à trouver un emploi à la suite d'un grave accident. Convaincu que le RMI n'est qu'une étape, il s'est lancé dans sa propre entreprise : fouiner, trouver les ouvrages épuisés, les sortir de l'oubli en les restaurant, puis les vendre à des librairies spécialisées, tel est l'objet du “*Livre Dort*”.

Farid Terranti aime les livres depuis son enfance. Ses parents étaient analphabètes. Petit, une vieille dame l'aidait à faire ses devoirs. “*Si je ne m'en rendais pas compte dans mon enfance, je sais aujourd'hui que c'est le partage du savoir et l'éducation qui m'ont aidé à évoluer*”.

Installé à Charenton depuis 1999, il a commencé les démarches nécessaires en avril 2005, avec le soutien du Pôle

Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi et du CCAS de la Ville. Farid Terranti achète des lots de livres anciens (à Emmaüs, aux puces ou chez des particuliers), puis les revend à des librairies spécialisées en livres anciens ou épuisés, selon différentes thématiques (histoire, voyages, littérature ancienne). Il en existe environ 300 à Paris. Fin 2005, Farid Terranti était en relation avec une quinzaine de libraires. Prochain objectif : permettre au plus grand nombre d'acheter directement en ligne ces ouvrages épuisés, qu'il a eu tant plaisir à rechercher, en commercialisant ses livres sur le net par l'intermédiaire des sites de ventes spécialisés.

“*Le Livre Dort*” - 39, rue Gabrielle.
Tél. 01 43 68 58 15 - 06 11 56 76 41
tarentule9400@hotmail.com

“Fleur Thé” rue de Paris, et tout ce que cela entend...



Isabelle et Christian Loison ont ouvert leur salon de thé le 7 décembre. Thés de Chine, Ceylan, Japon... du “*Lotus bleu*” au “*Chaperon rouge*”, une invitation à la découverte de 30 variétés aux arômes



envoûtants. Chaque amateur peut sentir différents échantillons avant de choisir. La dégustation se déroule dans la tradition de l'Art du thé, avec théière en fonte selon chaque couleur de thé, infusion et chaleur finement ajustées, tasse et musique dans le respect du “*zen*” oriental. Tous les jours, Isabelle inscrit sur l'ardoise la pâtisserie du jour (cake au thé, fondant aux châtaignes, tarte aux pommes...). Au plaisir des dégustations s'ajoute celui de la décoration : de jolis objets en vente habillent avec goût cet espace convivial totalement refait à neuf. Isabelle est charentonnaise depuis quatre générations. Elle enseigne l'art floral et Christian est ancien comptable. Tous deux se sont lancés dans cette aventure “*pour le plaisir des sens, du partage et de la découverte*”. Alors, allez “dégust...thé” !

Fleur Thé – Salon de thé, vente de thés et d'objets de décoration
38, rue de Paris - 01 43 75 54 37
Ouvert tous les jours de 9h à 19h30.

L'immeuble "Liberté 2" primé !



Il a reçu le grand Prix SIMI 2005 dans la catégorie "Immeuble neuf".

Le SIMI est "LE" rendez-vous des professionnels et des utilisateurs d'immobilier d'entreprise. Il s'est tenu, pour sa 4^e édition, au Palais des Congrès de Paris, du 30 novembre au 2 décembre 2005.

"Liberté 2" de Charenton, 46 643m² de bureaux du groupe Natexis Banques Populaires, a obtenu le grand Prix de l'immeuble de bureaux de l'année, dans la catégorie "immeuble neuf", pour la qualité architecturale, environnementale et technique d'un bâtiment conçu et construit par et pour son utilisateur.

Cette récompense a été obtenue en finale, face à un concurrent de taille : l'immeuble CBX de la Défense, un gratte-ciel construit par l'un des premiers plus grands promoteurs américains. Elle a été décernée par un jury composé de directeurs immobiliers des plus grandes entreprises françaises : la Société Générale, BNP, Total, Danone, Air France, Gaz de France, L'Oréal...

"Liberté 2", conçu par l'agence d'architecture Di Fiore abrite le siège social de Natexis Banques Populaires depuis avril 2005. Situé sur des anciens terrains SNCF, à l'angle des rues Liberté et Necker, il apporte une réelle valeur ajoutée aux quartiers de Bercy et de Valmy. La Ville, valorisée par cet immeuble d'architecture moderne reconnu, s'en félicite !

Marché en fête samedi 21 janvier !

Une grande animation sur le marché de Charenton sera organisée le samedi 21 janvier de 9h à 12h30 par les commerçants et les "Marchés Publics Cordonnier", concessionnaires du marché. Un accordéoniste, un animateur et deux clowns égayeront la matinée et feront gagner de nombreux cadeaux. Une charrette d'époque défilera garnie de bouquets de légumes et de saucisses sèches qui seront distribués à la clientèle gagnante. A 10h, 11h et 12h, un tirage au sort permettra de remporter trois magnifiques paniers garnis. Bonnes courses !

EN BREF

► FORMATIONS EN INFORMATIQUE

Le Pôle Intercommunal de Développement Economique et de l'Emploi propose des cours d'initiation et de perfectionnement en informatique par module de 8 heures, répartis sous la forme de 4 sessions de 2 heures. Ces formations sont animées par un professionnel de la formation micro-informatique et chaque session ne peut excéder 8 stagiaires.

Les modules organisés portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet.

Horaires des cours : après-midi (14h-16h), soir (18h-20h). Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif)

Lieu : Pôle Intercommunal de Développement Economique et de l'Emploi, Espace Toffoli (Ex-Médecis), 12, rue du Cadran à Charenton.

Contact : Souad Benheniche au 01 46 76 50 00

► RECTIFICATIFS

Quelques erreurs ou oublis se sont glissés dans le guide pratique officiel de la Ville. Avec nos excuses.

Rachel GRUBER

Conseillère conjugale
1, rue Jean Pigeon
Tél. 06 10 19 53 98

D^{eur} Pellequer Boulay Frédérique

D^{eur} Boulay Patrice
Médecins

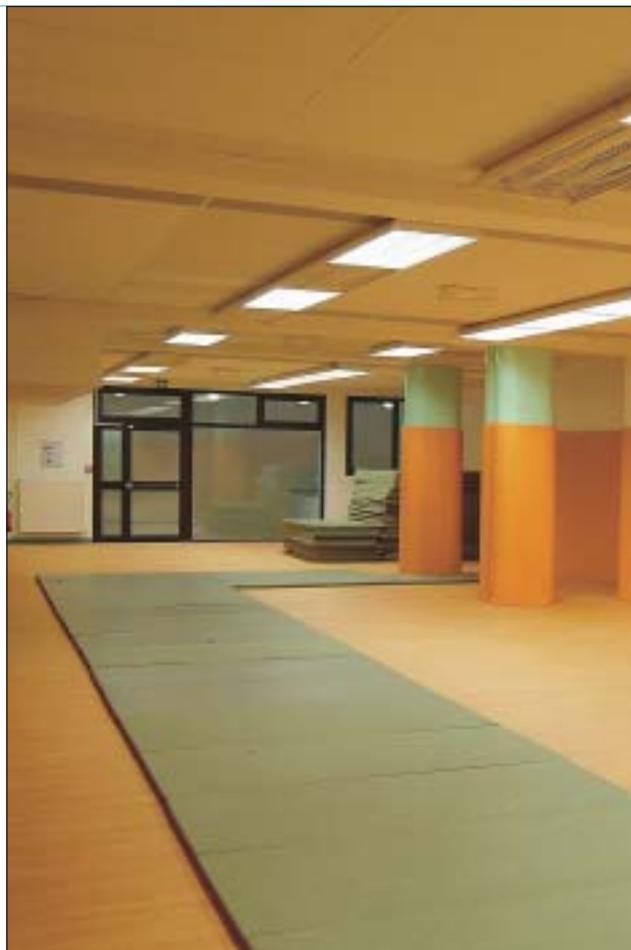
81, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 43 68 17 64

Pour contacter Patrick SEGALAT, Vice-Président de la Communauté de Communes, chargé du développement économique :
patrick.segalat@charentonlepont.fr

Les sous-sols de l'école Aristide Briand rénovés

L'école Aristide Briand dispose dorénavant d'une grande salle de plus de 200m² et de deux salles modulables entièrement modernisées, pour la pratique du sport et autres activités de loisirs.

Les locaux de l'école ont été entièrement rénovés au cours de ces dernières années (volumes de classes augmentés, espaces ateliers, bibliothèques...) pour un investissement de la Ville de 8 millions d'euros. Aujourd'hui, ce sont les sous-sols de l'école qui viennent d'être reconstruits afin de respecter les nouvelles normes de sécurité et de convivialité. Les travaux ont débuté fin avril. Une commission de sécurité s'est réunie le 28 décembre dernier et les locaux sont désormais opérationnels.



■ Polyvalence des salles et accessibilité !

Dans ces salles rénovées, l'enseignement musical pourra être également dispensé. Par ailleurs, les associations bénéficient d'un accès indépendant de l'école et un ascenseur dessert tous les niveaux de l'établissement, afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées. Le coût des travaux s'élève à 880 000 € dont une subvention accordée par le Conseil général du Val-de-Marne de 75 000 €, quelques créneaux horaires étant réservés aux collégiens de La Cerisaie.

Les sous-sols rénovés de l'école Briand seront inaugurés le 24 janvier à 19 heures, par le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, et l'équipe municipale, en présence de l'équipe pédagogique de l'établissement et des associations utilisatrices des lieux.



Travaux dans tous les quartiers

Rénovation de chaussées, aménagement de trottoirs, plantation d'arbres, fleurissement de la ville... les travaux en cours dans les différents quartiers concrétisent une volonté constante : optimiser le cadre de vie de tous les Charentonnais.

■ Plantation d'arbres en automne



Des "Aulnes Spaethee" ont été plantés rue de Valmy. Ils seront recouverts d'une natte de jonc, pour les protéger des "échaudures d'écorces".

Dans le respect des cycles de pousse des végétaux, l'automne est une saison toujours propice à la plantation d'arbres. La Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie vient de procéder à des plantations d'arbres d'alignement (des Aulnes *Spaethee*), rue de Chanzy, rue Necker, rue de Valmy, quai des Carrières et rue de Conflans. Pour la première fois, chaque arbre planté a été habillé d'une natte de jonc, une technique recommandée par les spécialistes, pour les protéger de ce que l'on appelle des "échaudures d'écorces", sorte de brûlure qui détruit les tissus superficiels de l'arbre.



Mise aux normes des arrêts de bus pour personnes handicapées

■ Mise aux normes des arrêts de bus pour personnes handicapées

Pour faciliter les déplacements en transports en commun des personnes handicapées ou à mobilité réduite, la Ville a procédé à des travaux de mise aux normes des arrêts de bus des lignes 24 et 109, avenue du Général de Gaulle, rue Victor Hugo, rue de Paris (devant le Monoprix) et quai des Carrières. Un passage direct

a été créé pour les handicapés, entre les abribus et les passages piétons. A l'occasion de ces travaux, des bancs ont été installés, pour faciliter l'attente des voyageurs.

Dans tous les quartiers, la Ville poursuit l'abaissement des bordures de trottoirs et met en place des bandes podotactiles. Dans le respect de la Charte Ville et Handicaps, en 2005, 52 bordures de trottoirs ont été abaissées, 17 bandes podotactiles ont été posées, 8 arrêts de bus ont été mis aux normes, 9 trottoirs ont été rénovés ou agrandis et des places pour handicapés ont été créées, afin de faciliter la vie quotidienne des handicapés dans la ville.

■ Roulez prudents !

Pour renforcer la sécurité et réduire les accidents aux intersections, des stops sont désormais installés rue Nocard et rue Félix Langlais, au débouché de la rue de Paris. Les automobilistes sont priés de limiter leur vitesse et de respecter les priorités et les signalisations (au sol et sur les panneaux).

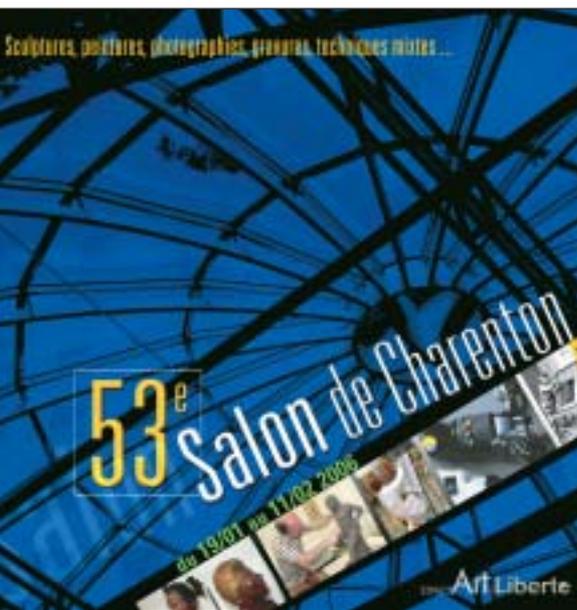


Attention à la priorité rue de Paris : des stops sont installés rue Nocard et rue Félix Langlais.

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais
Tél. 01 46 76 68 05 et 01 46 76 68 14
Ouvert du mercredi au samedi
de 13h à 18h. Entrée libre.

53^e Salon de Charenton
Jusqu'au 11 février 2006



Peintures, photographies, sculptures, gravures, techniques mixtes... Le Salon de Charenton est un révélateur du dynamisme artistique de la Ville et de la région proche. Il propose une sélection d'œuvres qui laissent entrevoir une grande variété d'univers et apporte un regard sur la création contemporaine dans l'étendue de ses techniques. Cette année, un espace supplémentaire sera réservé à la sculpture et le Salon réunira près de 150 artistes. Invité d'honneur pour cette édition, sur le thème d'un "Voyage fleuri": le peintre Michel-Henry, artiste-voyageur français de la peinture figurative contemporaine au succès présent sur les cinq continents.

Entrée libre
du mercredi au samedi
de 13h à 18h

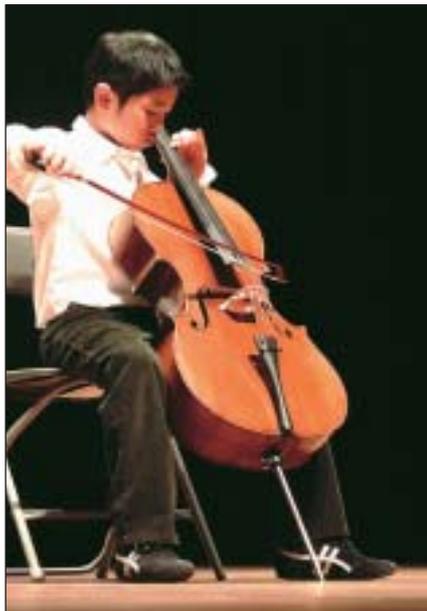
Les ateliers jeune public de l'Espace Art et Liberté

Pour éveiller le regard et la créativité des jeunes Charentonnais, un atelier "peintre et décoratrice", animé par Evelyne Portmann, se déroulera le jeudi 16 février 2006 à l'Espace Art et Liberté, pour les jeunes de 6/14 ans.
Durée de l'atelier : 4h - Tarif : 30 €
Pré-inscriptions et informations :
01 46 76 68 05 ou 01 46 76 68 14.

Musique

Concert des jeunes talents au T2R

Samedi 28 janvier 2006 à 20h30



Sous la direction de Noëlle Morel, leur Directrice, les élèves du Conservatoire municipal de musique André Navarra, adultes et adolescents, futurs professionnels ou amateurs, joueront une vingtaine d'extraits d'œuvres classiques et contemporaines (de Haydn et Bach au violon, piano et saxophone, à la musique des "Choristes" interprétée par un ensemble à Cordes et à Vents) pour le plus grand plaisir du public, qui se rendra compte du talent de chacun et de la qualité de l'enseignement du Conservatoire, dont la réputation s'étend.

Entrée libre au T2R - 107, rue de Paris

Histoire de l'Art



Conférence d'Histoire de l'Art au T2R

Ingres (1780-1867)

Vendredi 27 janvier 2006
de 19h à 20h45

Organisée par l'Atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages et présentée par Christine Kastner-Tardy, conférencière au Musée d'Orsay, à l'occasion d'une rétrospective organisée au Musée du Louvre, cette conférence vous fera partir à la découverte de la richesse de la carrière du peintre Ingres, élève du peintre néo-classique David. Il a cherché l'équilibre entre la tradition, sa passion pour Raphaël et une recherche de style qualifiée de "bizarre" par Baudelaire, sachant que, selon le poète, "le beau est toujours bizarre."

T2R - Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

Tarifs : 7 €, 4 € - Vente des billets au T2R
le soir de la conférence dès 18h30.

Connaissance du Monde

Mercredi 1^{er} février 2006

Partez à la découverte de **L'Australie !**

Au T2R - 107, rue de Paris

Tarifs : 8,70 € - 6,60 €

"Poésie en Liberté"

Organisée sous l'impulsion de la Compagnie du Fa et avec les bibliothèques municipales, cette nouvelle manifestation vous donnera une autre vision de la poésie dans la Ville, jusqu'en mai 2006.

Charenton participe tous les ans au "Printemps des poètes". Cette manifestation nationale diffusée sur une saison est dédiée à la poésie, un genre littéraire qui fut longtemps délaissé. La Ville se l'approprie jusqu'en mai 2006, l'intégrant dans ses réalités urbaines et permettant ainsi au public charentonnais de vivre la poésie en son coeur. Echappé d'un cadre théâtral ou scolaire, cet art vivra à travers des manifestations uniques organisées par les bibliothèques municipales, Jacques Soustelle et Paul d'Espinassous, en partenariat notamment avec les artistes de la "Compagnie du Fa", résidente du Studio-Théâtre de Charenton et les équipements culturels de la Ville (Conservatoire de musique André Navarra, Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulagés, Espace Art et Liberté, Théâtre des 2 Rives).



Poésie et spiritualité

Samedi 28 janvier 2006 à 18 h
Chapelle de Conflans

2, rue Kennedy ou 7, rue de l'Archevêché.

Chants et poésies interprétés par une troupe de comédiens et de chanteurs lyriques sur le thème des spiritualités : textes de Goethe, K.Murti, Brel...

Contes du Brésil

Mercredi 22 février 2006 à 15 h

Bibliothèque d'Espinassous -36, quai des Carrières

Les bibliothécaires jeunesse liront des contes et seront accompagnés au violon par des élèves du Conservatoire et leur professeur Anne-Sophie Dhenain.

Soirées Slam

Vendredi 24 et samedi 25 février 2006, à partir de 18 h jusqu'à 20 h, puis de 22 h à 23 h 30.

Poésie interactive où le slam donne la parole à celui qui la veut, le temps d'un texte, quel que soit son style.

Foyer bar du Petit t2r
Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris.



Contes du Brésil

Jedi 2 mars 2006 à 18 h 30

au Conservatoire André Navarra

1, allée des Tilleuls ou 3, place des Marseillais.

Les bibliothécaires jeunesse liront des contes et seront accompagnés au violon par des élèves du Conservatoire et leur professeur Anne-Sophie Dhenain.

Parcours poétique autour du thème national : "Le chant des villes"

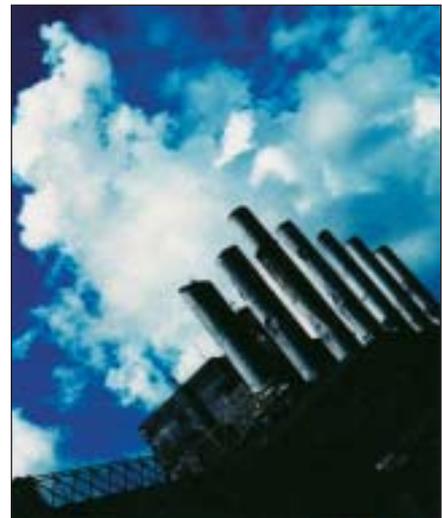
Samedi 11 mars 2006 de 14 h à 18 h

Par la Compagnie du Fa. Interventions dans les deux bibliothèques municipales.

Bibliothèque Jacques Soustelle

7-9, rue du Nouveau Bercy - Bibliothèque Paul d'Espinassous. 36, quai des Carrières.

**Renseignements-réservations :
0146 76 69 00 ou 01 46 76 67 01**



"L'Or du temps ou l'amour des mots d'amour"

Du 16 mars

au 8 avril 2006

Par le comédien Maxence Mailfort.

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives. 107, rue de Paris - Entrée payante.

Réservations :
01 46 76 67 00.

"Le Grand livre de mes nuits"

Dimanche 19 mars 2006 à 15 h et 16 h

Par la Compagnie "Quelqu'uns".

Spectacle pour enfants de 5 à 8 ans organisé par les bibliothèques municipales, avec le comédien Jean-Louis Cousseau. Petit t2r. Théâtre des 2 Rives, 107, rue de Paris.

Durée : 1/2 heure

Entrée libre sur réservations : 01 46 76 69 00.

Exposition poétique interactive sur le thème de la Femme

Du 25 au 29 avril 2006

Exposition : la Femme vue par elle-même. Exposition poétique : mise en espace sonore d'œuvres de Femmes artistes (photographies, sculptures, peintures).

Espace Art et Liberté, salle Marguerite de Navarra, 3, place des Marseillais

Vernissage le jeudi 27 avril 2006 à partir de 18 h - Entrée libre.

Mai 2006

Promenade poétique dans la ville

Des comédiens, des acrobates soufflent de la poésie à l'oreille au travers d'une promenade-découverte du patrimoine de la ville.

CNM Charenton Volley-Ball

Une saison de haute volée !



L'équipe première : Vincent Rousset, Olivier Demougeot, Thomas Piton, Antoine Fouanis, Yann Tanguy, Samir Ayari, Régis Monnet, Laurent Besancenez, Clément Mathus, Stéphane Rouhier, Julien Desmons. Entraîneur : Claude Cantamessi.

Les volleyeurs du club charentonnais, qui évoluent en Nationale 3, sont en tête de leur championnat !

L'équipe de volley-ball vit une saison intense et son évolution est une grande satisfaction. Le 11 décembre dernier, elle comptait deux points d'avance sur ses deux principaux rivaux : le club francilien de Rueil-Malmaison (défait 3/0 à Nelson Paillou) et celui de Chateau-Marboue. C'est justement contre cette équipe ambitieuse que se jouera le premier match retour de janvier à Charenton. Cette reprise sera importante car bien des séries de victoires se sont altérées dans le passé, après une trêve trop généreusement respectée.

■ Confiance au groupe !

La section volley-ball du CNM Charenton compte près de 170 licenciés, de tous âges et de tous niveaux, répartis en plus d'une dizaine d'équipes. Jeu d'équipe, qui favorise la concentration, la réflexion et la ténacité, le "volley" développe également des qualités d'altruisme.



Sous une bonne étoile cette saison, "l'évolution de l'équipe première, en constante progression, permet d'afficher certaines ambitions", témoigne le Président Philippe Beuchet, qui rêve d'une accession en Nationale 2, mais qui reste malgré tout prudent jusqu'au coup de sifflet final, en fin de saison. "L'équipe est motivée, elle a su montrer de belles qualités morales et sportives, je lui fais confiance".

Un sentiment partagé par l'entraîneur, Claude Cantamessi : "il n'y a pas de joueur vedette sur lequel tout repose, mais, au contraire, c'est une équipe jeune aux multiples facettes qui vaut beaucoup par son sens du collectif et son esprit de corps".



L'équipe féminine de volley-ball remporte également de belles victoires.

Fierté du club, l'équipe première prend de l'altitude cette saison et les encouragements du public charentonnais les soirs de matches à domicile au complexe Nelson Paillou seraient les bienvenus.

Prochain match : Samedi 21 janvier 2006 CNM Charenton Volley-Ball c/ Chateaudun-Marboue à 20h30 à Nelson Paillou.

L'équipe des poussins, de la graine de champions !

La Saint-Charles Charenton Saint-Maurice Basket-Ball compte sur vous !



Le club a besoin du soutien des Charentonnais pour emporter la victoire qu'il mérite et pour pérenniser ses talents.

En 2005, l'équipe première de la Saint-Charles de Charenton a relevé le défi de la Nationale 2. Aujourd'hui, les joueurs entraînés par Grégoire Caruhel sont en position de maintien à mi-parcours. Ils comptent sur le soutien chaleureux des Charentonnais pour faire de cet objectif une réalité d'ici la fin de saison.

■ Le mini basket pour les petits

De leur côté, grâce à Jean-François Malvy, 139 enfants sont formés au basket dès l'âge de 6 ans dans le cadre de "l'école française de mini-basket" de la Saint-Charles, une des écoles les mieux organisées d'Ile-de-France, souvent citée en référence par la Ligue Régionale. Elle recevra en ce début d'année une nouvelle validation de son Label par la Fédération Française de Basket-ball.

■ Recherche bénévoles

La Saint-Charles compte plus de 400 licenciés. Elle a besoin sans cesse de nouveaux bénévoles, pour accompagner les équipes et améliorer la communication de l'association. Ces missions permettraient aux personnes désireuses de s'investir auprès des jeunes, de réaliser des projets concrets et utiles. Faites-vous connaître !

Contact club : 06 60 78 08 98

**Prochains matchs à 20 heures
au complexe sportif Télémaco Gouin :**

Samedi 21 janvier 2006 - SCC Charenton Basket-ball c/ SO Maritime Boulogne

Samedi 11 février 2006 - SCC Charenton Basket-ball c/ Marne La Vallée B. Val Maubuee

Foulées charentonnaises

Ouvertes à tous, sportifs accomplis et pratiquants occasionnels, les Foulées charentonnaises organisées par l'Azur Olympique Charenton Athlétisme et la Municipalité, se dérouleront dimanche 26 février 2006 sur un nouveau parcours centré davantage dans le Bois de Vincennes.

Cette édition devrait également battre un nouveau record de participation avec ses deux courses principales : celle de 7,7 km à 9h50 (pour les coureurs de plus de 15 ans) et celle de 15 km à 10h20, comptant pour le Label Régional FFA (pour les coureurs de plus de 19 ans).

Dimanche 26 février 2006 à partir de 9 h
Tarifs : 8 € individuel et 15 € par couple pour la course de 7,7 km.

- 10 € pour la course de 15 km.

- Inscriptions le jour même : 10 € (7,7 km) et 12 € (15 km) par coureur.

Bulletin d'inscription, accompagné d'un



chèque à l'ordre de l'Azur Olympique de Charenton, à envoyer avant le 22 février 2006.

Renseignements et inscriptions : Marc Anfreville
2, rue Latérale 94000 Créteil. Tél. 01 48 93 34 56 ou à la Direction des Sports - 16, avenue Jean Jaurès de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Tél. 01 46 76 44 00.

**11 et 12 février 2006
Espace Nelson Paillou**

**Grand Prix international
de voitures
radio-télécommandées**

Venez nombreux découvrir le talent des pilotes qui participeront à cet important tournoi de modélisme réalisé par un site Internet privé (le portail Petit RC N°1 français de l'auto modélisme).

L'entrée est gratuite !

Tél. 01 46 76 44 00

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



LES ÉLUS "MILICIENS" RÉPONDENT À M. BELLAÏCHE

Une fois de plus, le leader du groupe "Réunir pour changer" s'est laissé aller à quelques propos déplacés lors du dernier Conseil municipal consacré au budget 2006 de la commune.

Gilles-Maurice Bellaïche, dans une envolée qu'il croyait lyrique, s'est élevé contre les conseillers municipaux charentonnais qui ont spontanément proposé leurs services pour être aux côtés de la population et de la police au plus fort des émeutes dans les banlieues en novembre dernier.

Qualifiant ces rondes de nuit de "milices d'élus", Monsieur Bellaïche dérape une nouvelle fois tant dans la forme que sur le fond. Dans la forme, le terme de milice (qui veut dire armée), renvoie à des heures sombres de notre histoire. Comparer des patrouilles en voiture, rendues nécessaires par ces violences urbaines, à l'action illégitime d'une milice relève de la mauvaise foi et d'une méconnaissance de la réalité : devons-nous rester dans notre lit quand une crèche de 59 berceaux et 17 voitures flambent à Saint-Maurice ?

Sur le fond, nous avons pu constater de nombreuses initiatives citoyennes d'élus et d'habitants dans des villes bien plus durement touchées que Charenton. Certaines de ces communes sont pourtant dirigées par les amis de M. Bellaïche qui seront ravis d'apprendre qu'ils sont subitement devenus des "miliciens".

C'est la responsabilité de ceux qui gèrent une commune que de se trouver aux côtés de leur population dans des moments difficiles. Non Monsieur Bellaïche, les élus charentonnais de la majorité ne se sentent pas l'âme de miliciens ; **ils exercent tout simplement leur devoir civique et leur mandat.**

Bien entendu, leur vocation n'est pas de se substituer à la police mais de conforter son travail, rassurer la population et montrer leur solidarité avec ceux de leurs concitoyens dont les voitures flambent ou d'éteindre des feux de poubelles dans un immeuble qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques comme ce fut le cas à la résidence Sellier à Charenton.

Sachez aussi que les soirs de grand froid, les élus de Charenton Demain circulent avec la police municipale pour distribuer des couvertures aux SDF et appeler le 115 si un risque mortel est pressenti.

Mais après tout, vous êtes libre aussi de rester au chaud à dormir sur vos deux oreilles ou à regarder la télévision pendant qu'à l'extérieur on vandalise et on attaque des symboles même de la République ou les bâtiments communaux. C'est tellement plus confortable !

Jean-Marie BRÉTILLON
et les élus du groupe "Charenton Demain"
vous souhaitent une excellente année 2006.

Les élus du groupe "Réunir pour Changer" vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour 2006

7.123, € le m² ! Qui dit mieux ?

Comment transformer des entrepôts, situés au bord du périphérique, en pépites d'or ? :

✍ 1/ Racheter une entreprise vieillissante, telle que DEROCHE, dans la proche banlieue parisienne ;

✍ 2/ Demander à la mairie de Charenton le droit de construire le triple de la surface normalement autorisée par les règlements municipaux ;

✍ 3/ Obtenir cette dérogation sans que ladite mairie ne vous demande aucune contrepartie pour sa "largesse" ;

✍ 4/ Déposer un permis de construire, sans prévoir un seul logement social, ni aucun équipement collectif.

Et le tour est joué !

Vous pourrez alors proposer **des studios de 20 m² pour la somme extravagante de 142.463 €, soit 7.123,15 € le m² !** (voir offre de "suites home" de Eiffage et Gestrim).

Comment est-il possible d'encourager ainsi et de laisser l'immobilier connaître une telle dérive sur notre ville ? Quel Charentonnais est encore en mesure de payer un tel prix pour se loger ?

Les pouvoirs d'un maire sont assez étendus pour garder une maîtrise sur le prix du foncier dans sa ville.

Force est de constater qu'une fois de plus le notre fait preuve d'une complicité coupable (ou d'une naïveté inquiétante) dans l'ultra-libéralisme qui préside à de tels excès.

Les élus du groupe **"Réunir pour Changer"** condamnent cette politique du logement qui rend le logement, toujours plus inaccessible au plus grand nombre et pousse hors de notre ville ceux dont les revenus ne sont pas à la hauteur de telles démesures.

Les élus du groupe **"Réunir pour Changer"** demandent qu'une véritable politique foncière soit exposée, discutée et décidée avec les Charentonnais.

Pour joindre vos élus :
Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex

Gilles-Maurice BELLAÏCHE
entouré des élus du groupe "Réunir pour Changer"



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

OCTOBRE 2005

SERFATY Aaron, PINHEIRO--CHEVALIER Telma, RENAULT Elsa, MARTIN Lola, COHEN Rivka, BALTOGLU Marie, SAADI Yasmine, LANDRE Lucie, ADQUIM Elias, DANQUIN Kenrick, DAVID Mathilde, MASSELUS Mathieu, DURAND Charlie FLEURY Anna, MAALEM Aylan, LANZ Alexandre, WITTEWER Héloïse, BARBOTIN Esther, EDDHAYAA Aya, MENAGER Aurélien, DU Chloé, LABATUT Léandre, NICOLAS--PROSTYJ Robin, MORAIS DOS SANTOS Hugo, MAZURE Thibault, PELTIER--CARBAJOSA Blanche, BÉNAUD Eva, NIZARD Maëlle, BREBANT--SAINT-PAUL Anaëlle, SAUNOY--ANTHOINE Estelle-Laly, LACHAUD Liam, WAGNER Clément, SOREL Timéo, PAUCHET Neil, LAFONTAINE Enzo, RAHNEMA ROUDPOSHTI Alexandre, DE QUILLACQ Caspar, HASSAN Mennatala, LANZENBERG Cloé, FERNANDES Loris, AUGUSTIN Richardson.

NOVEMBRE 2005

BOUBAKRI--AMEDEI Heïfa, MACQUET Gabriel, LEVY Deborah, MATRAT Romane, SEBAG Annah, BENLOLO Alan, POPA Lucien, COMESSE Elisabeth, JUIN Lisa, KOSIOR Nicolas, MARTIN César, MADÉ Léo, JEAN Noa, BRIONES BARRETO Jason, BOUKENNA Aksel, LUCE Noah, MERCIER Antoine, HARZALLAH Manèl, RICHE Lucas, MATTEI--CAZALIS Chiara, CHARIFA Chaynese, MINAUX Chloé, GUILLAUME Lucie, VAN GORP Swann, BENHAIM Ethel, ALDEBERT Eléonore, ABOU Noa, DOMINGUES Léna, VANDIER Thibaut, MOUISSET--FERRARA Maël, VÉRIN Quentin, MASALI Grace, MONTMORY Alexis, VALADIER Ethan, AMSELLEM Emma, PRIAN Adrien, COUILLET Noé, LÉBOULENGER Tom.

DÉCEMBRE 2005

CHOUAIB Abdelhakim, PICARD Théo, FACCHINI Dénia.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

OCTOBRE 2005

MOBAREK Taous et HARCHAOUI Ahmed, JUDES Weena et LEMOINE Renaud, JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN Coralie et TROUSY Pascal, OKOMO NZANG Nuria-Josefina et MEKO ABEME Maximiliano, MALPARTIDA CELIZ Edita et DOLIMIER Gilles, NASRI Madja et ARFAOUI Adel, KNUCHEL Sophie et MARTINEZ Laurent, DOS SANTOS SILVA Maria et JESUS BARBOSA Manuel, TRAN Sophie et RYSER Nicolas.

NOVEMBRE 2005

COELHO Sandra et RUIVO CALEJO Fernando, CHA Lizi et DAMON Hervé, JOSEPH Linda et BRANDON Thierry, TOSIC Romanela et IVANOVIC Slobodan.

Décès

Avec nos sincères condoléances

AOÛT 2005

SATO Epouse IANORA Motomi.

OCTOBRE 2005

GUILLOU VVE SÉMANAZ Lucie, CHANOINAT VVE SOUYRIS Roberte.

NOVEMBRE 2005

RAGOT Hélène Vve HARRY, BEDOU Pierre, NOTEL Violette, ABELANET René, POUILLET Epouse COUDERT Pierrette, NOGUERA Michel, TERNOIS Yvonne, DARNET Jacques, ZAKINE Colette.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en janvier 1990 doivent venir se faire recenser de janvier 2006 à avril 2006. Ceux nés en février 1990 doivent venir se faire recenser de février 2006 à mai 2006. Ceux nés en mars 1990 doivent venir se faire recenser de mars 2006 à juin 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service État civil, 16 rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence Etat Civil : samedi matin 8 h 30 à 12 h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 23 février 2006 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 19 janvier 2006 à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 4^e samedi du mois : samedi 28 janvier 2006 et le 2^e mercredi du mois : mercredi 8 février 2006, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8 h à 12 h.

Relaxation

Madame Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, la Coupole, Place des Marseillais, métro Liberté. Inscriptions au 01 49 77 64 84.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.



Pharmacies de garde

● Dimanche 29 janvier 2006
Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32

● Dimanche 5 février 2006
Pol - 46, avenue du Mal de Tassigny
Tél. 0143 68 20 33

● Dimanche 12 février 2006
Mortillaro - 58, bis quai des Carrières
Tél. 01 43 68 43 50

● Dimanche 19 février 2006
Nguyen Elise - 14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32



Charenton
magazine

Charenton Magazine
N°111
Janvier 2006
Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilion
Réalisation : Direction de la Communication
Tél : 01 46 76 48 10
Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Guillemette Rouchès - Corinne Bellotte
en collaboration avec les services municipaux
(sauf p. 3, 14, 15 et 30)
Crédit photos : G. Boynard - D. Jambut - M. Moore
G. Rouchès - I. Stéfan, Page 27 : Caroline Coste
Mise en page : Cyrille Doumbé
Site Internet : <http://www.charentonlepont.fr>
Impression : Actis

Supplément "La Vie des Quartiers"
Rédaction : Guillemette Rouchès en collaboration
avec le Service des Archives municipales
Conception graphique : Delphine Navarro

JANVIER > MAI 2006

POÉSIE EN LIBERTÉ

contes - lectures - expositions - chants et poésies
soirées slam - spectacles



Renseignements : 01 46 76 69 00